

En 2009, 7,4 millions de Canadiens de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces ont déclaré avoir été victimes d'incidents criminels au cours des 12 mois précédents. Ce pourcentage était essentiellement le même qu'en 2004.

Crimes déclarés par la police

Pour huit types de crime (agression sexuelle, vol qualifié, voies de fait, introduction par effraction, vol de véhicules automobiles ou de pièces, vol de biens du ménage, vandalisme et vol de biens personnels), la proportion d'incidents signalés à la police est passée de 34 % en 2004 à 31 % en 2009.

De 2008 à 2009, le volume et la gravité des crimes signalés à la police ont diminué, poursuivant la tendance baissière des 10 dernières années. Le taux de criminalité, mesure du volume de crimes déclarés par la police au Canada, était de 7,2 crimes pour 100 habitants en 2009, soit une baisse par rapport aux taux de 2008 (7,5) et 1999 (8,5).

En 2009, près de 2,2 millions de crimes ont été signalés à la police, soit environ 43 000 de moins qu'en 2008. Cette baisse est en grande partie attribuable à trois crimes contre les biens : le nombre d'introductions par effraction qui a reculé de 5 000, celui des méfaits, de 10 000 et celui des vols de véhicules, de 17 000.

Après avoir culminé au début des années 1990, les introductions par effraction accusent une baisse continue. En 2009, le taux était inférieur de 4 % à celui de 2008 et de 42 % à celui de 1999. Quant au taux des vols de véhicules automobiles (300 vols par jour en moyenne), il était inférieur de 15 % à celui de 2008 et de 40 % à celui de 1999.

L'indice de gravité de la criminalité (IGC), mesure de la gravité des crimes déclarés par la police, a reculé de 4 % par rapport à 2008 et de 22 % par rapport à 1999. Seuls le Manitoba et le Nunavut ont affiché des hausses en 2009. Depuis une décennie, les territoires et les provinces de l'Ouest ont connu les niveaux les plus élevés de crimes déclarés par la police.

Parmi les 33 régions métropolitaines de recensement (RMR), Regina affiche l'IGC le plus élevé, suivi de Saskatoon, Winnipeg et Kelowna. Par contre, Guelph, Québec et Toronto (plus grande RMR du Canada) enregistrent les IGC les moins élevés.

Dans l'ensemble, le nombre et la gravité des crimes commis par des jeunes de 12 à 17 ans sont généralement en baisse depuis 2001. Toutefois, le volume et la gravité des crimes violents commis par ces jeunes en 2009 ont augmenté d'environ 10 % depuis 10 ans. En 2008, environ 23 % des crimes violents commis par des jeunes (et déclarés par la police) l'ont été à l'école.

Léger recul des crimes violents

Les crimes violents déclarés par la police diminuent, mais dans une moindre mesure que l'ensemble des crimes. En 2009, l'IGC et le taux des crimes violents déclarés par la police ont reculé légèrement (de 1 %). L'IGC des crimes violents, en baisse pour une troisième année d'affilée, était de 6 % inférieur à celui de 1999.

En 2009, les crimes violents, dont la gravité va des appels téléphoniques harcelants à l'homicide, comptaient pour environ 1 crime sur 5. La police a déclaré 443 000 crimes violents, dont environ 2 sur 5 étaient des voies de fait simples. Les taux de nombreux crimes violents ont diminué, notamment ceux des voies de fait graves, des agressions sexuelles et des vols qualifiés.

Pour en savoir plus sur

agents de police, aide juridique, bandes, *Code criminel*, crimes déclarés par la police, crimes haineux, crimes selon le type d'infraction, criminalité, dépenses de la justice, homicides, Indice de gravité de la criminalité, probation, ressources policières, sentences, services aux victimes, services correctionnels, taux de criminalité, tribunaux civils, tribunaux criminels, victimisation, violence dans les fréquentations intimes, violence familiale

visitez www.statcan.gc.ca

Toutefois, le nombre de certains crimes violents a augmenté. On a dénombré 806 tentatives de meurtre en 2009, soit 85 de plus qu'en 2008. On a également observé une hausse des taux d'extorsions, d'infractions relatives aux armes à feu et de harcèlement criminel.

On a recensé 610 homicides en 2009, soit environ autant que l'année précédente. Relativement stable au cours des 10 dernières années, le taux d'homicide est resté nettement inférieur au sommet observé au milieu des années 1970. Pour la troisième année d'affilée, le Manitoba a enregistré le taux d'homicide le plus élevé parmi les provinces.

La victimisation avec violence est la plus élevée chez les jeunes

En 2009, les jeunes Canadiens étaient proportionnellement plus nombreux que leurs aînés à déclarer avoir été victimes d'un crime violent au cours des 12 mois précédents. Par exemple, les personnes de 15 à 24 ans étaient près de 15 fois plus susceptibles que celles de 65 ans et plus d'avoir été victimes d'un incident violent.

Tableau 7.a
Crimes violents

	1999	2009
	taux pour 100 000 personnes	
Crimes prévus au Code criminel	1 440,1	1 313,8
Homicide	1,8	1,8
Tentative de meurtre	2,3	2,4
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	78,5	62,0
Voies de fait (niveaux 1 à 3) ¹	728,0	707,4
Voies de fait sur un policier	23,8	28,9
Menaces	278,9	232,4
Vols qualifiés	107,2	95,6
Séquestration ou enlèvement	6,5	13,2
Harcèlement criminel	61,2	59,3

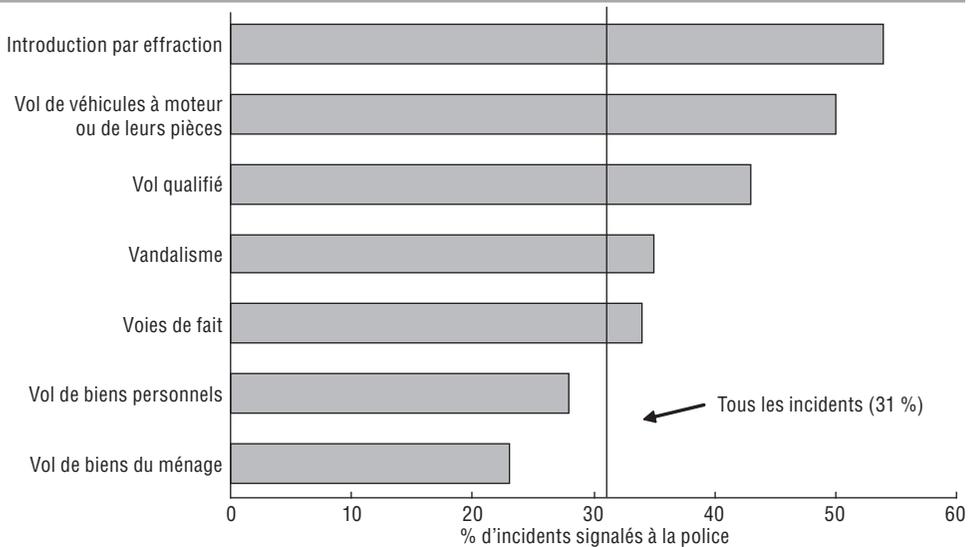
1. Voies de fait simples de niveau 1 (comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces verbales à son endroit); voies de fait de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou causant des lésions corporelles); voies de fait graves de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0051.

Les taux de victimisation avec violence sont aussi plus élevés chez les célibataires, les gens vivant en union libre et les Autochtones. Être homosexuel, avoir une limitation d'activités ou participer à des activités en soirée à l'extérieur du foyer sont d'autres caractéristiques liées à une hausse des taux en 2009.

Graphique 7.1

Incidents de victimisation qui ont été signalés à la police, 2009



Notes : Incidents autodéclarés, sauf les incidents d'agression sexuelle et les incidents d'agression sexuelle et de voies de fait entre conjoints.

Exclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source : Statistique Canada, produit n° 85-002-X au catalogue.

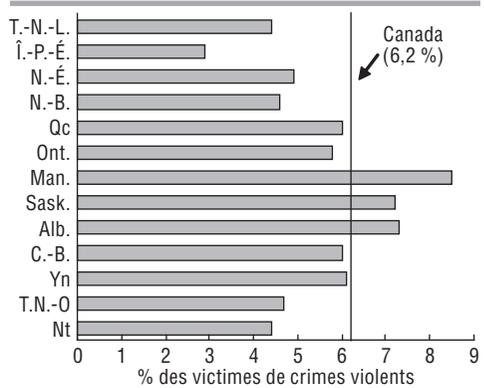
Le couteau, arme la plus utilisée lors de crimes violents

Au Canada, la plupart des crimes sont commis sans violence, ou alors ils le sont au moyen de la force physique ou de menaces (76 %) plutôt qu'avec une arme (18 %). Le couteau est l'arme la plus souvent utilisée. En 2008, la moitié des auteurs de crimes violents perpétrés avec un couteau étaient âgés de 12 à 24 ans.

En 2008, la police a dénombré 23 500 victimes de crimes commis avec un couteau ou d'autres instruments tranchants, ce qui représente 6 % des victimes de crimes violents. La proportion était de 3 % pour les crimes commis avec une massue ou un instrument contondant et de 2 % pour ceux commis avec une arme à feu.

Le taux de crimes violents perpétrés avec un couteau est stable depuis 1999. Leur nombre est plutôt faible, mais il s'agit le plus souvent d'homicides et de tentatives de meurtre (environ 1 sur 3 en 2008).

Graphique 7.2
Crimes violents commis avec un couteau, par province et territoire, 2008



Source : Statistique Canada, produit n° 85-002-X au catalogue.

En 2008, les provinces des Prairies ont affiché les plus fortes proportions de crimes violents commis à l'arme blanche, notamment Winnipeg, Regina et Edmonton.

Violence dans les fréquentations

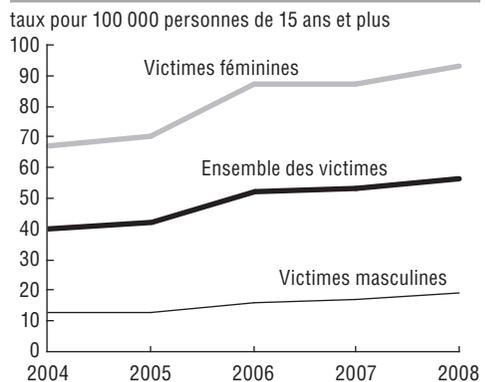
De 2004 à 2008, les taux de violence dans les fréquentations déclarés par la police ont augmenté constamment chez les femmes (40 %) comme chez les hommes (47 %). En 2008, ces taux étaient plus élevés chez les femmes de 30 à 34 ans et chez les hommes de 35 à 39 ans; 57 % des incidents violents étaient le fait d'un ancien conjoint et 45 % survenaient au domicile de la victime.

Les femmes représentaient la majorité des victimes de ce genre de violence, soit 8 sur 10 en 2008. Environ 1 % des victimes féminines et 10 % des victimes masculines impliquaient un partenaire de même sexe.

En 2008, la police a dénombré 22 798 cas de violence dans les fréquentations, soit 7 % des crimes violents.

La moitié des victimes avaient subi des voies de fait simples. Les autres crimes étaient surtout le harcèlement criminel, les menaces, les voies de fait graves et les appels téléphoniques indécents ou harcelants.

Graphique 7.3
Victimes de violence dans les fréquentations



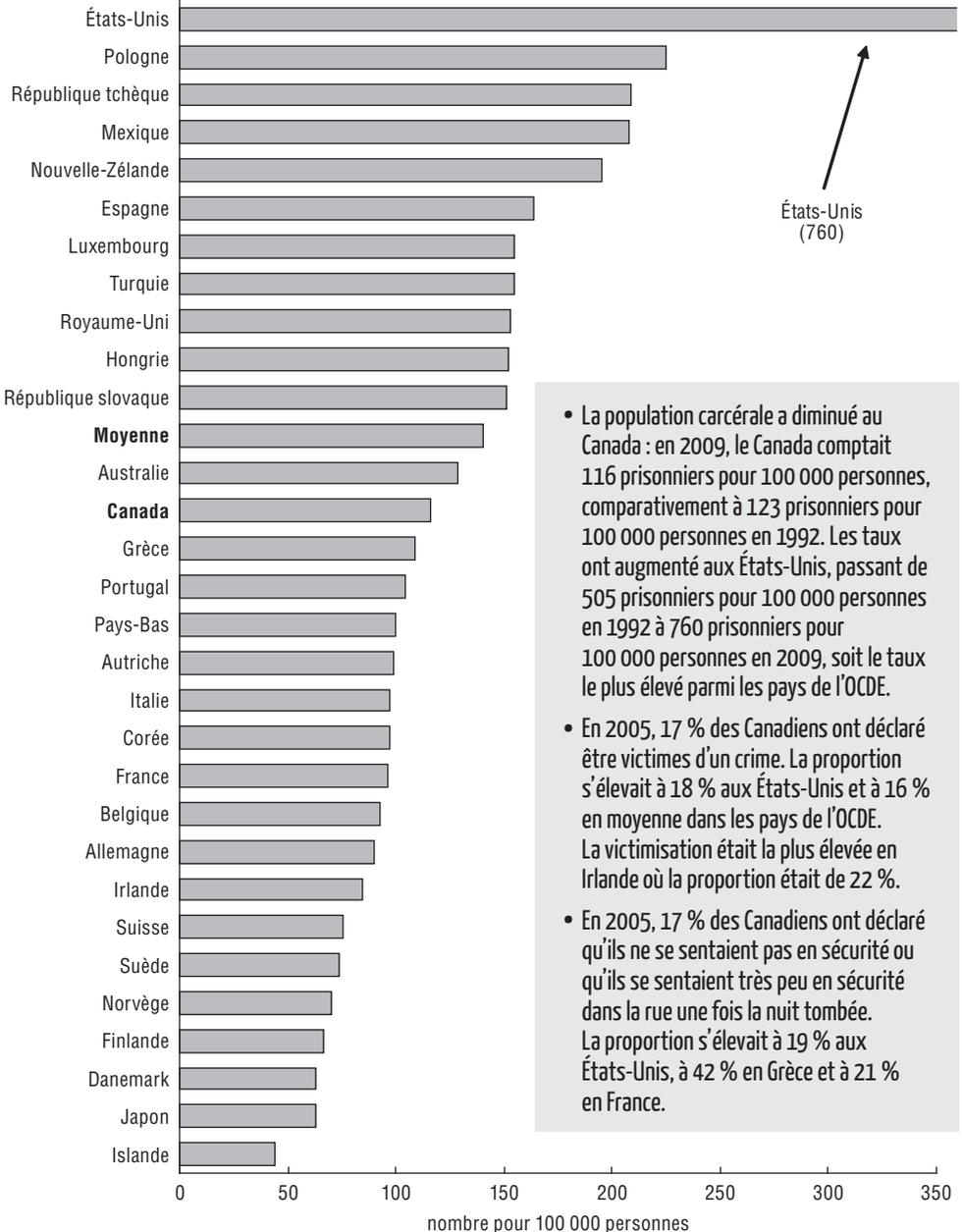
Note : Exclut les affaires pour lesquelles le sexe de la victime était inconnu.

Source : Statistique Canada, produit n° 85-002-X au catalogue.

La police a porté des accusations dans 71 % des agressions contre une femme et 57 % de celles contre un homme.

PERSPECTIVE internationale

Graphique 7.4
Population carcérale, 2009



- La population carcérale a diminué au Canada : en 2009, le Canada comptait 116 prisonniers pour 100 000 personnes, comparativement à 123 prisonniers pour 100 000 personnes en 1992. Les taux ont augmenté aux États-Unis, passant de 505 prisonniers pour 100 000 personnes en 1992 à 760 prisonniers pour 100 000 personnes en 2009, soit le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE.
- En 2005, 17 % des Canadiens ont déclaré être victimes d'un crime. La proportion s'élevait à 18 % aux États-Unis et à 16 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. La victimisation était la plus élevée en Irlande où la proportion était de 22 %.
- En 2005, 17 % des Canadiens ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas en sécurité ou qu'ils se sentaient très peu en sécurité dans la rue une fois la nuit tombée. La proportion s'élevait à 19 % aux États-Unis, à 42 % en Grèce et à 21 % en France.

Note : 2009 ou l'année la plus récente disponible.
Source : Données basées sur l'OCDE (2010), *OECD Factbook 2010* [en anglais].

Tableau 7.1 Crimes selon le type d'infraction, par province et territoire, 2009

	Canada	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick
	taux pour 100 000 personnes				
Ensemble des infractions	7 223,8	7 340,2	7 057,5	7 730,9	6 394,3
Ensemble des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	6 405,8	6 473,1	6 263,1	6 932,0	5 626,8
Crimes violents prévus au <i>Code criminel</i>	1 313,8	1 497,7	1 263,3	1 653,8	1 541,2
Homicide	1,8	0,2	..	1,6	1,6
Tentative de meurtre	2,4	4,1	1,3
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	62,0	74,7	74,6
Infractions sexuelles contre les enfants	7,8	9,4	11,4	4,9	12,5
Voies de fait (niveaux 1 à 3) ¹	707,4	835,1	597,9	841,6	833,5
Voies de fait sur un policier	28,9	23,8	13,5	33,9	32,8
Menaces	232,4	356,4	329,1	388,5	341,7
Vols qualifiés	95,6	22,6	13,5	62,3	26,3
Séquestration ou enlèvement	13,2	10,0	2,8	12,3	7,2
Harcèlement criminel	59,3	44,4	82,3	52,0	80,5
Autres infractions avec violence ²	102,0	126,6	169,5	177,5	128,8
Infractions sans violence prévues au <i>Code criminel</i>	4 080,9	4 023,8	4 301,9	4 179,7	3 346,0
Introduction par effraction	609,7	566,1	507,2	542,5	463,0
Possession de biens volés	90,4	25,2	58,9	238,9	55,8
Vol de véhicules à moteur	320,6	89,6	111,4	139,7	171,9
Vol de plus de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)	46,2	32,0	25,5	26,1	36,8
Vol de moins de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)	1 630,7	1 213,2	1 969,7	1 567,2	1 292,1
Fraude	267,4	216,5	217,0	276,0	222,6
Méfais	1 075,2	1 841,5	1 389,5	1 345,1	1 042,9
Autres infractions sans violence ³	1 050,7	991,3	720,7	1 142,7	800,6
Délits de la route en vertu du <i>Code criminel</i> ⁴	434,4	440,0	586,6	412,3	425,8
Conduite avec facultés affaiblies	262,7	338,8	463,9	334,9	323,7
Autres délits de la route	171,7	101,2	122,7	77,4	102,1
Infractions aux lois fédérales	383,6	427,2	207,8	386,6	341,7
Infractions relatives aux drogues ⁵	289,5	238,6	151,8	291,8	257,0
<i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>	33,0	26,9	13,5	30,5	24,0
Autres infractions aux lois fédérales	61,1	161,7	42,6	64,3	60,7

1. Voies de fait simples de niveau 1 (comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces verbales à son endroit); voies de fait de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou causant des lésions corporelles); voies de fait graves de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

2. Comprend les enlèvements, l'extorsion, les menaces, les appels malveillants et d'autres voies de fait (les lésions corporelles infligées illégalement, la négligence criminelle entraînant des lésions corporelles et autres voies de fait), d'autres infractions causant la mort, d'autres infractions avec violence ainsi que l'utilisation d'armes à feu (les décharges d'armes à feu intentionnelles, la perpétration d'une infraction à l'aide d'une arme à feu, braquer une arme à feu).

3. Comprend les incendies criminels, la contrefaçon, les infractions à l'aide d'une arme, la pornographie juvénile, la prostitution, le fait de troubler la paix, le fait d'enfreindre la loi ainsi que d'autres infractions sans violence prévues au *Code criminel*.

4. Comprend la conduite dangereuse d'un véhicule automobile, d'un bateau, d'un navire ou d'un aéronef, la conduite dangereuse d'un véhicule automobile, d'un bateau, d'un navire ou d'un aéronef causant des lésions corporelles ou causant la mort, la conduite d'un véhicule automobile pendant une interdiction de conduire ainsi que les délits de fuite.

5. Comprend la possession, le trafic, la production et la distribution.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0051.

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
taux pour 100 000 personnes								
5 845,7	5 269,7	10 517,8	14 345,0	9 514,6	10 207,0	25 332,1	45 848,2	39 887,5
5 015,9	4 703,8	9 800,2	12 694,2	8 539,8	9 005,9	23 159,9	42 079,7	37 759,1
1 087,0	1 005,7	2 152,5	2 507,8	1 513,0	1 665,7	4 157,1	8 586,8	9 355,9
1,1	1,4	4,7	3,5	2,6	2,7	5,9	4,6	18,6
2,7	2,3	2,1	2,8	1,8	2,5	8,9	4,6	24,9
54,9	54,5	104,7	114,3	61,0	59,9	205,0	..	655,6
11,3	4,1	5,2	13,6	6,6	11,9	5,9	6,9	34,2
547,4	513,6	1 279,5	1 599,3	884,1	879,4	2 736,8	5 835,8	6 559,4
33,7	21,2	46,6	49,2	34,4	25,7	83,2	158,8	170,9
220,9	144,8	334,9	372,8	250,4	346,0	716,1	1 190,2	1 146,6
86,3	93,4	197,8	119,9	100,5	111,2	26,7	29,9	71,5
11,7	13,4	19,2	14,6	17,1	9,6	71,3	89,8	136,7
55,8	71,7	21,9	51,5	49,3	47,7	38,6	126,6	77,7
57,8	84,9	136,0	165,9	104,7	168,7	258,5	709,0	456,8
3 387,7	3 170,4	5 919,8	7 161,0	5 335,6	5 534,9	9 086,9	19 724,2	16 825,7
744,5	433,5	860,1	941,4	628,6	754,7	760,7	1 650,6	1 973,1
39,9	101,5	58,5	119,0	135,4	94,2	98,1	78,3	111,9
351,5	207,9	534,2	517,0	494,8	440,3	386,3	536,4	593,5
53,2	36,5	36,8	43,3	62,2	59,8	56,5	57,6	55,9
1 301,7	1 441,6	1 681,4	1 932,8	2 003,7	2 471,2	2 124,6	2 269,9	1 214,9
211,9	268,1	219,1	279,8	340,9	324,9	380,4	310,8	155,4
632,4	659,6	2 451,1	3 255,6	1 624,6	1 338,9	5 238,8	14 744,8	12 643,3
589,4	549,3	1 806,4	3 097,5	1 735,1	1 856,3	9 957,5	13 844,7	11 655,2
528,8	260,5	392,6	988,4	623,0	480,4	1 381,8	1 864,7	1 124,8
210,7	138,7	303,3	610,5	477,2	383,8	1 179,7	1 540,1	947,7
318,1	121,8	89,3	377,9	145,8	96,6	202,1	324,6	177,1
301,1	305,4	325,1	662,3	351,9	720,8	790,4	1 903,8	1 003,6
255,7	232,5	225,6	263,6	282,4	544,2	612,1	1 326,0	826,5
14,9	33,6	44,0	159,7	25,5	36,2	35,7	400,6	111,9
30,5	39,3	55,4	239,1	43,9	140,4	142,6	177,3	65,3

Tableau 7.2 Crimes selon le type d'infraction, 2004 à 2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	taux pour 100 000 personnes					
Ensemble des infractions	8 391,3	8 090,3	8 002,5	7 696,9	7 457,0	7 223,8
Ensemble des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	7 599,6	7 325,0	7 244,0	6 898,3	6 615,1	6 405,8
Crimes violents prévus au <i>Code criminel</i>	1 404,2	1 388,9	1 386,5	1 352,0	1 331,1	1 313,8
Homicide	2,0	2,1	1,9	1,8	1,8	1,8
Tentative de meurtre	2,1	2,6	2,6	2,4	2,2	2,4
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	72,1	73,0	68,3	65,1	64,4	62,0
Infractions sexuelles contre les enfants	0,2	0,2	0,6	1,7	4,3	7,8
Voies de fait (niveaux 1 à 3) ¹	733,4	734,0	738,7	725,9	718,4	707,4
Voies de fait sur un policier	28,5	29,6	29,5	30,0	29,4	28,9
Menaces	264,4	254,1	241,6	237,5	237,2	232,4
Vols qualifiés	97,0	100,6	106,3	103,8	97,1	95,6
Séquestration ou enlèvement	10,8	12,1	13,8	14,2	14,0	13,2
Harcèlement criminel	76,0	70,4	63,9	55,2	55,7	59,3
Autres infractions avec violence ²	117,7	110,5	119,4	114,6	106,4	102,0
Infractions sans violence prévues au <i>Code criminel</i>	5 123,1	4 883,9	4 808,2	4 518,7	4 247,5	4 080,9
Introduction par effraction	863,7	810,6	771,6	703,0	633,4	609,7
Possession de biens volés	111,9	106,9	110,5	101,4	93,9	90,4
Vol de véhicules à moteur	532,2	496,2	487,0	442,5	376,8	320,6
Vol de plus de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)	53,1	53,3	52,5	52,9	50,3	46,2
Vol de moins de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)	2 110,2	1 980,7	1 896,5	1 761,4	1 659,2	1 630,7
Fraude	305,1	295,8	286,0	269,6	274,1	267,4
Méfais	1 106,8	1 099,9	1 163,6	1 148,4	1 119,4	1 075,2
Autres infractions sans violence ³	1 112,5	1 092,8	1 089,9	1 067,1	1 076,7	1 050,7
Délits de la route en vertu du <i>Code criminel</i> ⁴	379,5	378,2	375,9	401,7	435,7	434,4
Conduite avec facultés affaiblies	251,5	243,0	233,7	241,1	254,1	262,7
Autres délits de la route	127,9	135,1	142,2	160,6	181,6	171,7
Infractions aux lois fédérales	412,2	387,1	382,6	396,9	406,2	383,6
Infractions relatives aux drogues ⁵	305,7	290,5	295,2	307,3	306,9	289,5
<i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>	56,5	36,8	30,6	30,7	32,7	33,0
Autres infractions aux lois fédérales	50,0	59,9	56,8	58,9	66,6	61,1

1. Voies de fait simples de niveau 1 (comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces verbales à son endroit); voies de fait de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou causant des lésions corporelles); voies de fait graves de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

2. Comprend les enlèvements, l'extorsion, les menaces, les appels malveillants et d'autres voies de fait (les lésions corporelles infligées illégalement, la négligence criminelle entraînant des lésions corporelles et autres voies de fait), d'autres infractions causant la mort, d'autres infractions avec violence ainsi que l'utilisation d'armes à feu (les décharges d'armes à feu intentionnelles, la perpétration d'une infraction à l'aide d'une arme à feu, braquer une arme à feu).

3. Comprend les incendies criminels, la contrefaçon, les infractions à l'aide d'une arme, la pornographie juvénile, la prostitution, le fait de troubler la paix, le fait d'enfreindre la loi ainsi que d'autres infractions sans violence prévues au *Code criminel*.

4. Comprend la conduite dangereuse d'un véhicule automobile, d'un bateau, d'un navire ou d'un aéronef, la conduite dangereuse d'un véhicule automobile, d'un bateau, d'un navire ou d'un aéronef causant des lésions corporelles ou causant la mort, la conduite d'un véhicule automobile pendant une interdiction de conduire ainsi que les délits de fuite.

5. Comprend la possession, le trafic, la production et la distribution.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0051.

Tableau 7.3 Homicides, par province et territoire, 2007 à 2009

	2007		2008		2009	
	nombre	taux pour 100 000 personnes	nombre	taux pour 100 000 personnes	nombre	taux pour 100 000 personnes
Canada	594	1,8	611	1,8	610	1,8
Terre-Neuve-et-Labrador	3	0,6	5	1,0	1	0,2
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	2	1,4	0	0,0
Nouvelle-Écosse	13	1,4	12	1,3	15	1,6
Nouveau-Brunswick	8	1,1	3	0,4	12	1,6
Québec	90	1,2	92	1,2	88	1,1
Ontario	202	1,6	176	1,4	178	1,4
Manitoba	61	5,1	54	4,5	57	4,7
Saskatchewan	30	3,0	30	3,0	36	3,5
Alberta	88	2,5	110	3,1	95	2,6
Colombie-Britannique	88	2,0	117	2,7	118	2,7
Yukon	2	6,1	3	9,0	2	5,9
Territoires du Nord-Ouest	2	4,6	3	6,9	2	4,6
Nunavut	7	22,4	4	12,7	6	18,6

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 253-0001.

Tableau 7.4 Homicides selon le mode de perpétration, 2007 à 2009

	2007		2008		2009	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Décharge d'arme à feu	188	31,6	200	32,7	179	29,3
Poignard	190	32,0	200	32,7	210	34,4
Coups	116	19,5	122	20,0	116	19,0
Étranglement	51	8,6	45	7,4	43	7,0
Feu (brûlures/suffocation)	4	0,7	7	1,1	12	2,0
Autres modes ¹	19	3,2	20	3,3	28	4,6
Mode inconnu	26	4,4	17	2,8	22	3,6

Note : Seulement une cause de décès est comptée pour chaque victime.

1. Comprend l'empoisonnement, l'exposition, le syndrome du bébé secoué, la mort causée par les véhicules et les crises cardiaques.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 253-0002.

Tableau 7.5 Homicides résolus selon la relation entre l'accusé et la victime, 2004 à 2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	nombre					
Total	479	503	467	425	424	454
Époux ou épouse ¹	75	75	78	62	62	65
Parent	36	22	32	21	23	34
Autre relation familiale	52	65	57	52	56	53
Autre relation intime	24	17	16	19	27	23
Connaissance	173	160	145	135	148	154
Relation criminelle ²	44	74	61	64	37	42
Étranger	73	87	74	70	70	82
Relation inconnue	2	3	4	2	1	1

Note : Les données relatives aux accusés ont été révisées selon des mises à jour fournies par les services policiers.

1. Comprend les conjoints et conjointes de droit, de fait et de même sexe actuels et anciens.

2. Inclut les prostitués et prostituées, les trafiquants de drogue et leurs clients, les usuriers et les membres de gangs.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 253-0006.

Tableau 7.6 Homicides selon la région métropolitaine de recensement, 1999 et 2009

	1999		2009	
	nombre	taux pour 100 000 personnes	nombre	taux pour 100 000 personnes
Population de 500 000 et plus				
Toronto	61	1,3	90	1,6
Montréal	71	2,1	44	1,2
Vancouver	57	2,8	61	2,6
Calgary	13	1,4	24	2,0
Edmonton	20	2,1	30	2,6
Ottawa–Gatineau, partie ontarienne	12	1,5	10	1,1
Winnipeg	15	2,2	32	4,2
Québec	10	1,4	2	0,3
Hamilton	16	2,5	9	1,3
Kitchener–Cambridge–Waterloo	2	0,5	4	0,8
London	5	1,1	3	0,6
St. Catharines–Niagara	7	1,7	5	1,1
Population de 250 000 à 499 999				
Halifax	7	2,0	12	3,0
Oshawa	2	0,7	3	0,8
Victoria	9	2,9	3	0,9
Windsor	7	2,3	5	1,5
Ottawa–Gatineau, partie québécoise	5	1,9	2	0,7
Saskatoon	4	1,7	6	2,3
Regina	2	1,0	4	1,9
Barrie	1	0,5
Population de 0 à 249 999				
St. John's	0	0,0	0	0,0
Sherbrooke	2	1,4	1	0,5
Kelowna	3	1,7
Abbotsford–Mission	9	5,2
Grand Sudbury/Greater Sudbury	4	2,5	4	2,4
Kingston	4	2,5
Trois-Rivières	0	0,0	3	2,0
Saguenay	2	1,2	5	3,4
Brantford	2	1,4
Moncton	2	1,5
Guelph	1	0,8
Peterborough	1	0,8
Thunder Bay	4	3,1	6	5,0
Saint John	1	0,7	0	0,0
Population de moins de 100 000	200	1,8	219	2,1

Note : Le terme « homicides » comprend le meurtre, l'homicide involontaire coupable et l'infanticide.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 253-0004.

Tableau 7.7 Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police, par région métropolitaine de recensement, 2004 à 2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	2006 = 100					
St. John's	98,7	97,4	92,6	101,1	86,8	90,6
Halifax	135,3	129,4	123,1	105,5	96,0	97,2
Moncton	95,6	84,0	72,9	75,8
Saint John	85,0	85,1	94,3	105,2	102,9	96,4
Saguenay	61,1	53,3	58,4	66,3	68,3	76,7
Québec	69,7	71,2	73,1	65,8	63,6	61,0
Sherbrooke	83,3	75,5	80,6	74,5	76,5	70,7
Trois-Rivières	71,9	72,6	74,0	68,6	77,9	80,1
Montréal	102,6	103,2	103,6	94,4	91,1	89,6
Ottawa–Gatineau	82,5	84,6	82,5	76,8	70,1	68,8
Kingston	83,7	84,1	79,2	70,6	68,0	65,6
Peterborough	79,9	61,8	66,3	65,1
Toronto	69,2	68,5	70,9	68,1	64,4	61,9
Hamilton	82,1	84,6	83,9	83,0	77,0	73,5
St. Catharines–Niagara	80,1	84,5	85,1	80,2	80,0	75,9
Kitchener	84,5	78,9	79,7	71,2	68,8	73,7
Brantford	114,3	111,0	104,4	106,0
Guelph	59,9	59,2	57,6	59,2
London	91,3	94,0	102,6	88,9	84,4	87,5
Windsor	102,3	87,5	89,9	81,9	75,1	71,1
Barrie	77,9	67,7	63,7	64,3
Sudbury	82,2	82,5	89,6	79,1	73,6	80,9
Thunder Bay	111,0	112,1	111,0	110,2	106,7	110,3
Winnipeg	171,2	164,4	166,0	152,7	124,4	127,2
Regina	230,4	207,5	196,6	186,7	164,1	143,7
Saskatoon	192,0	184,9	165,3	158,1	138,7	132,1
Calgary	99,7	98,6	96,3	91,6	84,6	78,4
Edmonton	146,1	143,3	129,8	129,0	123,2	115,1
Kelowna	142,1	129,4	126,2	121,2
Abbotsford–Mission	167,4	151,0	143,6	145,1	142,6	111,4
Vancouver	155,3	143,5	138,8	131,1	118,8	109,6
Victoria	117,2	109,4	116,9	107,3	102,1	92,2

Note : Exclut Oshawa.

Source : Statistique Canada, CANSIM tableau 252-0052.

**Tableau 7.8 Indice de gravité de la criminalité chez les jeunes,
par province et territoire, 1999 à 2009**

	1999	2000	2001	2002
	2006 = 100			
Canada	100,6	104,5	107,6	102,4
Terre-Neuve-et-Labrador	94,1	107,0	115,4	105,8
Île-du-Prince-Édouard	53,3	68,5	82,6	65,7
Nouvelle-Écosse	100,9	107,7	115,1	121,5
Nouveau-Brunswick	94,6	91,1	91,3	84,7
Québec	77,5	69,8	70,2	66,6
Ontario	86,8	92,5	92,6	86,0
Manitoba	164,4	180,3	184,5	184,4
Saskatchewan	196,8	236,5	264,8	239,4
Alberta	121,6	133,7	137,1	135,4
Colombie-Britannique	111,2	108,0	113,3	106,5
Yukon	250,0	331,0	327,8	339,9
Territoires du Nord-Ouest	399,1	336,2	419,2	503,1
Nunavut	279,9	223,5	360,9	557,5

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0052.

**Tableau 7.9 Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police,
par province et territoire, 1999 à 2009**

	1999	2000	2001	2002
	2006 = 100			
Canada	111,2	106,7	105,3	104,1
Terre-Neuve-et-Labrador	69,2	70,1	69,1	71,4
Île-du-Prince-Édouard	79,0	76,3	75,4	85,2
Nouvelle-Écosse	104,6	95,3	92,5	93,9
Nouveau-Brunswick	90,0	84,8	83,4	84,6
Québec	104,3	101,8	96,6	93,5
Ontario	92,3	89,0	86,5	84,5
Manitoba	152,6	149,5	152,5	148,3
Saskatchewan	167,3	169,4	176,4	175,7
Alberta	118,8	111,3	114,8	116,3
Colombie-Britannique	155,8	144,7	146,6	148,1
Yukon	230,4	267,7	248,8	263,9
Territoires du Nord-Ouest	255,4	251,9	260,4	297,2
Nunavut	218,8	250,3	288,9	318,5

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0052.

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
2006 = 100						
106,6	101,4	98,0	100,0	100,5	95,2	93,7
111,2	107,7	97,8	104,1	103,1	102,3	82,3
72,4	60,1	66,4	102,4	68,9	69,8	71,5
129,5	113,9	120,9	130,5	137,9	132,2	120,1
86,9	91,2	94,6	89,4	93,5	100,3	112,3
72,8	68,5	66,9	63,4	59,7	62,5	64,4
92,9	91,8	93,1	96,4	96,7	89,2	87,8
177,7	184,6	156,6	183,5	206,4	177,2	192,5
281,0	267,9	269,9	266,2	296,7	257,0	239,8
134,9	117,3	106,5	109,3	110,0	110,9	100,2
96,2	87,4	79,1	81,0	74,7	71,4	70,8
297,2	248,7	263,4	269,3	294,1	251,3	291,6
480,3	557,4	567,0	509,6	464,9	459,5	428,0
612,9	577,9	421,2	396,9	411,4	379,3	445,7

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
2006 = 100						
106,8	104,1	101,3	100,0	95,2	90,4	87,2
74,4	79,3	78,6	73,2	75,7	71,8	72,1
91,0	82,0	76,8	71,8	63,9	68,3	65,5
101,4	106,7	102,1	101,1	91,9	84,1	83,9
87,8	87,9	79,5	74,2	70,8	71,7	70,7
92,9	90,3	89,9	91,0	84,8	83,2	82,0
83,2	78,2	77,0	78,6	74,3	70,7	68,9
161,3	163,4	156,7	155,9	150,2	129,0	131,1
199,5	192,3	181,4	170,6	165,0	153,1	149,4
124,8	124,1	121,9	115,6	114,5	112,0	104,7
154,7	153,4	146,3	139,8	131,9	120,9	110,3
258,7	245,5	199,4	180,4	186,1	182,4	179,9
339,4	353,4	343,4	315,9	334,5	340,1	323,3
360,8	372,2	327,2	280,1	317,3	329,3	336,9

Tableau 7.10 Causes devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes selon le type de décision judiciaire, 2008-2009

	Total des décisions judiciaires	Coupable	Acquittement	Retrait	Autres jugements
	nombre				
Ensemble des infractions	392 907	260 649	12 446	114 978	4 834
Ensemble des infractions au <i>Code criminel</i>	344 017	228 555	11 313	99 951	4 198
Infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	287 176	183 114	9 063	91 295	3 704
Infractions contre la personne	94 004	50 478	5 954	36 107	1 465
Homicide	268	128	17	117	6
Tentative de meurtre	163	36	11	102	14
Vol qualifié	4 350	2 923	117	1 253	57
Agressions sexuelles	4 054	1 773	387	1 812	82
Autres infractions d'ordre sexuel	2 004	1 401	88	482	33
Voies de fait graves ¹	21 213	11 858	1 439	7 586	330
Voies de fait simples ²	37 237	19 372	1 793	15 665	407
Proférer des menaces	18 368	9 869	1 615	6 563	321
Harcèlement criminel	3 163	1 659	235	1 155	114
Autres infractions contre la personne	3 184	1 459	252	1 372	101
Infractions contre les biens	91 923	61 187	1 496	28 334	906
Vol	38 467	26 562	359	11 238	308
Introduction par effraction	11 465	8 222	386	2 702	155
Fraude	14 416	9 790	193	4 200	233
Méfait	13 849	8 423	302	5 027	97
Possession de biens volés	11 768	6 748	230	4 701	89
Autres infractions contre les biens	1 958	1 442	26	466	24
Infractions contre l'administration de la justice	82 573	60 077	1 128	20 284	1 084
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	18 676	11 372	485	6 570	249
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i>	56 841	45 441	2 250	8 656	494
Conduite avec facultés affaiblies	45 068	36 233	2 029	6 451	355
Autres délits de la route	11 773	9 208	221	2 205	139
Autres infractions aux lois fédérales	48 890	32 094	1 133	15 027	636
Possession de stupéfiants	15 574	8 106	59	7 313	96
Trafic de stupéfiants	12 587	7 230	152	5 093	112
<i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>	1 222	942	4	269	7
Lois fédérales restantes	19 507	15 816	918	2 352	421

1. Comprend les lésions corporelles infligées illégalement, les décharges d'armes à feu intentionnelles, les enlèvements, les voies de fait contre un agent de police, les voies de fait contre un autre agent de la paix ou un fonctionnaire public ainsi que les autres voies de fait.

2. Voies de fait simples de niveau 1 (comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces verbales à son endroit); voies de fait de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou causant des lésions corporelles); voies de fait graves de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0045.

Tableau 7.11 Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes selon le type de peine, 2008-2009

	Total des causes avec condamnation	Incarcération	Condamnation avec sursis	Probation	Amende	Restitution	Autres peines
	nombre						
Ensemble des infractions	260 649	89 553	11 514	117 090	78 282	7 029	132 092
Ensemble des infractions au <i>Code criminel</i>	228 555	80 544	8 967	106 374	64 781	6 941	118 694
Infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	183 114	72 992	8 089	99 379	29 564	6 754	85 459
Infractions contre la personne	50 478	16 299	2 767	37 976	3 918	641	33 337
Homicide	128	97	2	14	0	0	87
Tentative de meurtre	36	29	0	3	1	0	16
Vol qualifié	2 923	2 220	229	1 484	23	101	1 534
Agressions sexuelles	1 773	956	270	1 211	46	6	829
Autres infractions d'ordre sexuel	1 401	865	75	1 031	84	2	662
Voies de fait graves ¹	11 858	5 052	1 114	8 349	939	214	6 980
Voies de fait simples ²	19 372	2 822	562	15 522	1 726	224	15 174
Proférer des menaces	9 869	3 154	344	7 808	927	64	6 046
Harcèlement criminel	1 659	437	79	1 491	95	14	1 239
Autres infractions contre la personne	1 459	667	92	1 063	77	16	770
Infractions contre les biens	61 187	24 623	3 530	35 150	8 922	5 720	26 193
Vol	26 562	10 723	1 223	13 815	4 837	1 556	10 877
Introduction par effraction	8 222	4 718	742	5 309	339	600	2 812
Fraude	9 790	3 338	1 007	6 349	1 131	1 591	4 398
Méfait	8 423	1 668	174	5 812	1 338	1 663	5 379
Possession de biens volés	6 748	3 274	288	3 092	1 160	271	2 353
Autres infractions contre les biens	1 442	902	96	773	117	39	374
Infractions contre l'administration de la justice	60 077	27 963	1 354	20 101	14 295	304	19 962
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	11 372	4 107	438	6 152	2 429	89	5 967
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i>	45 441	7 552	878	6 995	35 217	187	33 235
Conduite avec facultés affaiblies	36 233	3 437	315	3 963	31 620	72	27 960
Autres délits de la route	9 208	4 115	563	3 032	3 597	115	5 275
Autres infractions aux lois fédérales	32 094	9 009	2 547	10 716	13 501	88	13 398
Possession de stupéfiants	8 106	1 190	122	2 634	4 208	15	4 581
Trafic de stupéfiants	7 230	3 335	2 306	2 284	568	30	5 084
<i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>	942	300	17	338	281	4	329
Lois fédérales restantes	15 816	4 184	102	5 460	8 444	39	3 404

1. Comprend les lésions corporelles infligées illégalement, les décharges d'armes à feu intentionnelles, les enlèvements, les voies de fait contre un agent de police, les voies de fait contre un autre agent de la paix ou un fonctionnaire public ainsi que les autres voies de fait.

2. Voies de fait simples de niveau 1 (comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces verbales à son endroit); voies de fait de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou causant des lésions corporelles); voies de fait graves de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0046.

Tableau 7.12 Tribunaux de la jeunesse, causes avec condamnation selon la peine, 2008-2009

	Causes avec condamnation	Placement sous garde	Condamnation avec sursis	Placement et surveillance dans la collectivité différés
	nombre			
Ensemble des infractions	34 434	5 307	33	1 304
Ensemble des infractions au <i>Code criminel</i>	27 495	4 237	28	1 054
Infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	26 596	4 166	26	1 035
Infractions contre la personne	9 027	1 574	11	543
Homicide	31	10	0	0
Tentative de meurtre	6	4	0	0
Vol qualifié	1 671	592	2	215
Agressions sexuelles	534	86	0	37
Autres infractions d'ordre sexuel	228	22	0	14
Voies de fait graves ¹	2 343	463	4	173
Voies de fait simples ²	2 548	156	4	42
Proférer des menaces	1 386	193	1	44
Harcèlement criminel	73	2	0	3
Autres infractions contre la personne	207	46	0	15
Infractions contre les biens	11 682	1 422	8	315
Vol	4 141	429	6	80
Introduction par effraction	3 170	506	1	121
Fraude	434	36	0	9
Méfait	2 094	178	0	49
Possession de biens volés	1 472	206	1	46
Autres infractions contre les biens	371	67	0	10
Infractions contre l'administration de la justice	4 175	931	5	100
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	1 712	239	2	77
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i>	899	71	2	19
Conduite avec facultés affaiblies	516	2	0	3
Autres délits de la route	383	69	2	16
Autres infractions aux lois fédérales	6 939	1 070	5	250
Possession de stupéfiants	1 117	22	2	3
Trafic de stupéfiants	839	73	0	47
<i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>	4 838	965	2	200
Lois fédérales restantes	145	10	1	0

1. Comprend les lésions corporelles infligées illégalement, les décharges d'armes à feu intentionnelles, les enlèvements, les voies de fait contre un agent de police, les voies de fait contre un autre agent de la paix ou un fonctionnaire public ainsi que les autres voies de fait.

2. Voies de fait simples de niveau 1 (comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces verbales à son endroit); voies de fait de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou causant des lésions corporelles); voies de fait graves de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0050.

Programme d'assistance et de surveillance intensives	Probation	Participation à un programme hors établissement	Amende	Ordonnance de travaux communautaires	Réprimande	Autres peines
nombre						
470	20 747	198	1 929	8 314	610	12 611
390	17 421	142	1 234	6 433	465	10 477
385	17 040	141	838	6 275	464	9 795
184	6 259	37	100	1 947	111	4 222
0	4	0	0	1	0	15
0	2	0	0	1	0	5
67	1 274	7	4	403	6	1 084
7	403	1	3	87	5	202
11	169	0	0	29	0	64
55	1 683	12	27	528	10	1 034
22	1 537	12	49	538	72	1 241
14	979	4	14	293	12	444
3	49	0	2	17	1	35
5	159	1	1	50	5	98
134	7 663	62	397	3 152	163	3 808
41	2 474	28	225	1 124	93	1 473
47	2 386	6	29	872	6	854
5	286	5	16	134	4	175
15	1 260	7	71	536	42	778
12	984	14	51	380	17	433
14	273	2	5	106	1	95
33	1 922	34	287	714	178	951
34	1 196	8	54	462	12	814
5	381	1	396	158	1	682
0	135	0	349	73	1	459
5	246	1	47	85	0	223
80	3 326	56	695	1 881	145	2 134
1	537	0	154	299	26	690
10	658	7	17	303	3	549
69	2 096	49	478	1 265	115	877
0	35	0	46	14	1	18

Tableau 7.13 Causes devant les tribunaux de la jeunesse selon le type de décision judiciaire, 2008-2009

	Ensemble des décisions judiciaires	Coupable	Acquittement	Arrêt des procédures	Retrait	Autres décisions judiciaires
	nombre					
Ensemble des infractions	58 379	34 434	666	10 848	12 046	385
Ensemble des infractions au <i>Code criminel</i>	47 890	27 495	592	9 441	10 040	322
Infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	46 763	26 596	561	9 389	9 901	316
Infractions contre la personne	15 457	9 027	377	2 654	3 309	90
Homicide	59	31	0	10	11	7
Tentative de meurtre	17	6	2	4	5	0
Vol qualifié	2 723	1 671	48	299	693	12
Agressions sexuelles	947	534	58	107	239	9
Autres infractions d'ordre sexuel	318	228	11	44	32	3
Voies de fait graves ¹	3 688	2 343	95	579	653	18
Voies de fait simples ²	4 746	2 548	78	1 029	1 067	24
Proférer des menaces	2 444	1 386	66	498	479	15
Harcèlement criminel	146	73	6	27	40	0
Autres infractions contre la personne	369	207	13	57	90	2
Infractions contre les biens	22 001	11 682	119	5 472	4 614	114
Vol	8 182	4 141	31	2 301	1 677	32
Introduction par effraction	4 799	3 170	27	726	856	20
Fraude	805	434	5	196	165	5
Méfait	4 304	2 094	36	1 115	1 040	19
Possession de biens volés	3 226	1 472	15	994	714	31
Autres infractions contre les biens	685	371	5	140	162	7
Infractions contre l'administration de la justice	6 284	4 175	24	660	1 348	77
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	3 021	1 712	41	603	630	35
Délits de la route prévus au <i>Code criminel</i>	1 127	899	31	52	139	6
Conduite avec facultés affaiblies	610	516	18	25	48	3
Autres délits de la route	517	383	13	27	91	3
Autres infractions aux lois fédérales	10 489	6 939	74	1 407	2 006	63
Possession de stupéfiants	2 912	1 117	10	839	937	9
Trafic de stupéfiants	1 444	839	38	237	327	3
<i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>	5 880	4 838	23	306	669	44
Lois fédérales restantes	253	145	3	25	73	7

1. Comprend les lésions corporelles infligées illégalement, les décharges d'armes à feu intentionnelles, les enlèvements, les voies de fait contre un agent de police, les voies de fait contre un autre agent de la paix ou un fonctionnaire public ainsi que les autres voies de fait.
2. Voies de fait simples de niveau 1 (comportements tels que le fait de pousser une personne, de la gifler, de la frapper à coups de poing et de proférer des menaces verbales à son endroit); voies de fait de niveau 2 (à l'aide d'une arme ou causant des lésions corporelles); voies de fait graves de niveau 3 (blessure, mutilation, défiguration ou danger pour la vie de la victime).

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 252-0049.

Tableau 7.14 Services correctionnels pour adultes, 2004-2005 à 2008-2009

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
	nombre				
Canada					
Ensemble des admissions en détention	211 970	245 978	254 252	262 299	262 067
Admissions en détention de personnes condamnées	67 063	83 928	85 022	85 558	86 717
Admissions en détention de prévenus	115 385	143 014	150 048	154 844	153 774
Admissions en détention sous un autre statut	29 522	19 036	19 182	21 897	21 576
	%				
Admissions de femmes condamnées	10	11	12	12	11
Admissions d'Autochtones condamnés	19	24	24	24	26
	nombre				
Ensemble des admissions à la surveillance communautaire	108 543	111 401	110 067	110 764	112 034
Admissions à la probation, surveillance communautaire	80 439	83 044	83 074	83 660	84 281
Admissions à la condamnation avec sursis, surveillance communautaire	18 997	18 768	17 674	17 890	18 404
Admissions à la libération sous condition, surveillance communautaire	9 107	9 589	9 319	9 214	9 349
Provinces et territoires					
Ensemble des admissions en détention	204 011	237 718	245 630	253 705	253 744
Admissions en détention de personnes condamnées	62 480	79 086	79 862	80 495	81 806
Admissions en détention de prévenus	115 385	143 014	150 048	154 844	153 774
Admissions en détention sous un autre statut	26 146	15 618	15 720	18 366	18 164
	%				
Admissions de femmes condamnées	10	11	12	12	12
Admissions d'Autochtones condamnés	19	24	24	24	27
	nombre				
Ensemble des admissions à la surveillance communautaire	101 205	103 729	102 527	102 931	104 018
Admissions à la probation, surveillance communautaire	80 439	83 044	83 074	83 660	84 281
Admissions à la condamnation avec sursis, surveillance communautaire	18 997	18 768	17 674	17 890	18 404
Admissions à la libération sous condition, surveillance communautaire	1 769	1 917	1 779	1 381	1 333
Secteur de compétence fédérale					
Ensemble des admissions en détention	7 959	8 260	8 622	8 594	8 323
Admissions en détention de personnes condamnées	4 583	4 842	5 160	5 063	4 911
Admissions en détention de prévenus
Admissions en détention sous un autre statut	3 376	3 418	3 462	3 531	3 412
	%				
Admissions de femmes condamnées	5	6	6	6	6
Admissions d'Autochtones condamnés	18	19	19	18	18
	nombre				
Ensemble des admissions à la surveillance communautaire	7 338	7 672	7 540	7 833	8 016
Admissions à la probation, surveillance communautaire
Admissions à la condamnation avec sursis, surveillance communautaire
Admissions à la libération sous condition, surveillance communautaire	7 338	7 672	7 540	7 833	8 016

Note : Les données sont pour l'année financière allant du 1^{er} avril au 31 mars.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 251-0001.

Tableau 7.15 Agents de police, par province et territoire, 2006 à 2010

	2006	2007	2008	2009	2010
	nombre				
Canada	62 461	64 134	65 283	67 425	69 299
Terre-Neuve-et-Labrador	799	838	884	917	939
Île-du-Prince-Édouard	220	227	231	234	238
Nouvelle-Écosse	1 667	1 758	1 864	1 877	1 912
Nouveau-Brunswick	1 291	1 326	1 355	1 364	1 398
Québec	15 099	15 233	15 403	15 532	15 586
Ontario	23 759	24 450	24 945	25 558	26 361
Manitoba	2 313	2 409	2 419	2 497	2 549
Saskatchewan	2 030	2 046	2 124	2 135	2 302
Alberta	5 604	5 703	5 734	6 199	6 602
Colombie-Britannique	7 678	8 075	8 134	8 809	9 044
Yukon	116	119	117	122	121
Territoires du Nord-Ouest	171	175	178	196	202
Nunavut	122	123	119	125	132
Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada et Collège canadien de police	1 592	1 652	1 776	1 860	1 913

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 254-0002.

Tableau 7.16 Services correctionnels pour adultes, dépenses d'exploitation au titre des programmes provinciaux, territoriaux et fédéraux, 2004-2005 à 2008-2009

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
	milliers de \$				
Canada	2 904 569	3 024 810	3 315 228	3 518 242	3 854 374
Provinces et territoires	1 382 748	1 448 512	1 527 981	1 647 002	1 780 935
Terre-Neuve-et-Labrador	20 278	21 294	21 809	23 414	27 949
Île-du-Prince-Édouard	6 827	7 381
Nouvelle-Écosse	31 157	36 325	35 734	37 385	42 811
Nouveau-Brunswick	19 612	21 004	23 838	25 430	26 862
Québec	293 579	285 060	305 484	326 883	340 763
Ontario	562 993	603 251	626 196	668 249	710 921
Manitoba	78 319	87 395	90 495	98 986	116 493
Saskatchewan	65 329	68 900	74 249	82 896	90 700
Alberta	113 813	118 184	140 356	140 153	157 250
Colombie-Britannique	154 612	161 512	176 308	204 046	227 774
Yukon	8 272	8 782	9 339	9 520	9 462
Territoires du Nord-Ouest	22 423	22 322	24 175	23 214	22 569
Nunavut	12 361	14 483
Secteur de compétence fédérale ¹	1 521 821	1 576 298	1 787 247	1 871 240	2 073 439

Notes : Les dépenses d'exploitation sont en dollars courants.

Comprend les totaux des services de détention, des services de surveillance communautaire, de l'administration centrale et des services centraux, ainsi que des commissions des libérations conditionnelles, le cas échéant.

Les données sont pour l'année financière allant du 1er avril au 31 mars.

1. Comprend à la fois Service correctionnel Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles, mais exclut CORCAN, l'organisme spécial qui emploie des détenus sous responsabilité fédérale.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 251-0007.

Tableau 7.17 Pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint selon la conformité aux paiements, 2005-2006 à 2009-2010

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	nombre				
Paiement total dû en mars de l'exercice					
Cas en conformité	65 195	66 850	78 625	76 850	89 920
Entièrement en conformité	32 395	30 020	35 555	38 160	46 565
Partiellement en conformité	7 560	5 680	7 235	7 785	8 820
Pas en conformité	20 760	24 800	26 770	21 935	22 900
Aucun paiement dû	4 480	6 350	9 065	8 970	11 505
Conformité inconnue	0	0	0	0	130
Paiement régulier dû en mars de l'exercice					
Cas en conformité	65 195	66 850	78 630	76 855	89 905
Entièrement en conformité	33 540	30 730	36 080	37 745	46 065
Partiellement en conformité	3 500	3 155	4 745	5 515	6 505
Pas en conformité	17 485	20 195	22 195	17 795	18 730
Aucun paiement dû	10 670	12 770	15 610	15 800	18 605
Conformité inconnue	0	0	0	0	0

Notes : Le total pour le Canada n'inclut que les secteurs de compétence qui rapportent des données pour l'Enquête sur les programmes d'exécution des ordonnances alimentaires. La Nouvelle-Écosse, l'Alberta, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont déclaré des données chaque année depuis l'année 2006. L'Île-du-Prince-Édouard a commencé à rapporter des données en 2007, le Nouveau-Brunswick, en 2008, la Saskatchewan, en 2009 et Terre-Neuve-et-Labrador, en 2010. Les cas de pension alimentaire pour les enfants et pour le conjoint n'incluent que ceux qui sont inscrits aux programmes d'exécution des ordonnances alimentaires. Les résultats ne représentent pas tous les cas de pension alimentaire au Canada. La conformité est calculée à la fin du mois. Tout ajustement apporté aux paiements dus ou reçus après le mois de référence n'est pas pris en compte.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 259-0004 et produit n° 85-228-X au catalogue.

Tableau 7.18 Pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint, selon le type de bénéficiaire et les montants dus, 2009-2010

	Type de bénéficiaire				
	Total des cas	Un conjoint est le seul bénéficiaire	Les enfants sont les seuls bénéficiaires	Un conjoint et les enfants sont les bénéficiaires	Le bénéficiaire est inconnu
	nombre				
Total des cas selon le montant régulier dû¹	89 925	2 990	72 630	2 525	11 780
0 \$	18 610	255	7 165	365	10 825
1 \$ à 100 \$	5 350	230	5 000	70	50
101 \$ à 200 \$	14 890	240	14 405	85	160
201 \$ à 400 \$	25 415	485	24 370	235	325
401 \$ à 600 \$	12 375	440	11 515	250	170
601 \$ à 1 000 \$	8 520	590	7 350	420	160
Plus que 1 000 \$	4 765	750	2 825	1 100	90
La somme était inconnue	0	0	0	0	0

Notes : Le total pour le Canada n'inclut que les secteurs de compétence qui rapportent des données pour l'Enquête sur les programmes d'exécution des ordonnances alimentaires. Les cas de pension alimentaire pour les enfants et pour le conjoint n'incluent que ceux qui sont inscrits aux programmes d'exécution des ordonnances alimentaires. Les résultats ne représentent pas tous les cas de pension alimentaire au Canada.

Les cas d'ordonnances alimentaires à exécution réciproque transmis à un autre secteur de compétence sont exclus. Les cas d'ordonnance alimentaire d'exécution réciproque transmis à un autre secteur de compétence sont les cas pour lesquels la province ou le territoire a demandé à un autre secteur de compétence d'exercer son autorité, car le payeur habite ou possède des biens à l'extérieur de ses frontières.

En raison de l'arrondissement, les valeurs correspondantes peuvent varier légèrement d'un tableau à l'autre.

1. Il s'agit du montant du paiement régulier qui doit être versé en mars, le dernier mois de l'année financière. Toute modification apportée aux sommes dues après mars n'est pas prise en compte.

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 259-0003 et produit n° 85-228-X au catalogue.